








FICHE DES MATIERES 1ERE SUR LE SITE DE LABENNE

Téléphone pompier : 18
 Téléphone centrale : 05.59.03.37.03
 Luc DEFOLY : 06.80.40.45.89
 Mehdi BEN ABDALLAH : 06.15.45.35.64

PREVENTIONS DES RISQUES – LISTE DES MATIERES PREMIERES

Maj	FDS	N°	NOM	MODALITES APPROVISIONNEMENT	MODALITES LIVRAISON	DANGER	PICTOGRAME	TYPE	QUANTITE MAXI	QUANTITE COURANTE	CONDITIONNEMENT	PREVENTION DES NUISANCES
15/01/2019	A	1	COLORCRETE	TRANSPORTEUR A63 / D910	SAC DECHARGEMENT PALETTE	PAS UNE SUBSTANCE NI 1 MELANGE DANGEREUX. POUDES		COLORANT POUVRE	100 KG	50 KG	SACS	LIMITATION PRODUCTION BETON DECORATIF
15/01/2019	B	2	SIKA FIBRES METALLIQUE	TRANSPORTEUR A63 / D910	SAC DECHARGEMENT PALETTE	FIBRES ACIERS		FIBRES ACIERS	100 KG	50 KG	SACS	LIMITATION PRODUCTION BETON DECORATIF
15/01/2019	C	3	SIKA RUGASOL	TRANSPORTEUR A63 / D910	BIDON DECHARGEMENT PALETTE	PAS UNE SUBSTANCE NI 1 MELANGE DANGEREUX. PHASE AQUEUSE		DESACTIVANT	100 L	60 L	BIDON LIQUIDE 20 L	LIMITATION PRODUCTION BETON DECORATIF
15/01/2019	D	4	SIKA ANTISOL O	TRANSPORTEUR A63 / D910	BIDON DECHARGEMENT PALETTE	PAS UNE SUBSTANCE NI 1 MELANGE DANGEREUX. PHASE AQUEUSE		PRODUIT DE CURE	20 L	10 L	BIDON LIQUIDE 10 L	LIMITATION PRODUCTION BETON DECORATIF
15/01/2019	E	5	SIKA MAPEI CURE E30	TRANSPORTEUR A63 / D910	BIDON DECHARGEMENT PALETTE	A BASE EAU		PRODUIT DE CURE	100 L	50 L	BIDON LIQUIDE 10 L	LIMITATION PRODUCTION BETON DECORATIF
15/01/2019	F	6	CIMSOLV B1011	TRANSPORTEUR A63 / D910	BIDON DECHARGEMENT PALETTE	BRULURES CORROSIF IRRITANT LE PRODUIT N'EST PAS INFLAMMABLE		DECAPANT	120 L	60 L	FUT 60 L	LAVAGE EAU APPRONFONDIE POUR EVITER L'UTILISATION. EPI OBLIGATOIRE LUNETTE OBLIGATOIRE
15/01/2019	G	7	FOSROC AURAMIX	TRANSPORTEUR A63 / D910	VRAC DECHARGEMENT PAR TUYAU	PRODUIT NON CALSSE DANGEREUX LE PRODUIT N'EST PAS INFLAMMABLE		PLASTIFIANT	3000 L	1500 L	VRAC	APPROVISIONNEMENT EN VRAC GROS VOLUME POUR LIMITER LES LIVRAISONS
15/01/2019	HI	8	FOSROC STRUCTURO	TRANSPORTEUR A63 / D910	BIDON DECHARGEMENT PALETTE	PRODUIT NON CLASSE DANGEREUX LE PRODUIT N'EST PAS INFLAMMABLE		FLUIDIFIANT	3000 L	1500 L	VRAC	APPROVISIONNEMENT EN VRAC GROS VOLUME POUR LIMITER LES LIVRAISONS
15/01/2019	JK	9	SIKA CONTROLE 50	TRANSPORTEUR A63 / D910	FUT DECHARGEMENT PALETTE	IRRITANT		AGENT REDUCTEUR	300 L	100 L	FUT 205 L	LIMITATION PRODUCTION BETON DECORATIF
15/01/2019	L	10	MAPEI MAPETARD	TRANSPORTEUR A63 / D910	FUT DECHARGEMENT PALETTE	PAS UNE SUBSTANCE NI UN MELANGE DANGEREUX		RETARDATEUR	420 L	200 L	FUT 210 L	NOUVELLE FORMULATION POUR ABAISSER LES QUANTITES
15/01/2019	M	11	MAPEI FAST	TRANSPORTEUR A63 / D910	FUT DECHARGEMENT PALETTE	BRULURES CORROSIF IRRITANT PAS DE RISQUE D'INCENDIE		ACCELERATEUR	420 L	200 L	FUT 210 L	NOUVELLE FORMULATION POUR ABAISSER LES QUANTITES
15/01/2019	N	12	MAPEI HYDROFUGE IDROCRETE B	TRANSPORTEUR A63 / D910	FUT DECHARGEMENT PALETTE	PAS CONSIDERE DANGEREUX PAS DE RISQUE D'INCENDIE		HYDROFUGE	420 L	200 L	FUT 210 L	NOUVELLE FORMULATION POUR ABAISSER LES QUANTITES
15/01/2019	O	13	MAPEI VISCOSTAR 3K	TRANSPORTEUR A63 / D910	FUT DECHARGEMENT PALETTE	PAS DE RISQUE D'INCENDIE		HYDROFUGE	420 L	200 L	FUT 210 L	NOUVELLE FORMULATION POUR ABAISSER LES QUANTITES

FICHE DES MATIERES 1ERE SUR LE SITE DE LABENNE

Maj	FDS	N°	NOM	MODALITES APPROVISIONNEMENT	MODALITES LIVRAISON	DANGER	PICTOGRAMME	TYPE	QUANTITE MAXI	QUANTITE COURANTE	CONDITIONNEMENT	PREVENTION DES NUISANCES
15/01/2019	PQ	14	MAPEI MAPEAIR AE 20	TRANSPORTEUR A63 / D910	FUT DECHARGEMENT PALETTE	PAS CONSIDERE DANGEREUX PAS DE RISQUE D'INCENDIE		ENTRAINEUR D'AIR	300 L	200 L	FUT 210 L	NOUVELLE FORMULATION POUR ABAISSER LES QUANTITES
15/01/2019	R	15	MAPEI PLAST R24	TRANSPORTEUR A63 / D910	VRAC DECHARGEMENT PAR TUYAU	PAS CONSIDERE DANGEREUX PAS DE RISQUE D'INCENDIE		PLASTIFIANT	2500 L	1250 L	FUT 2500 L	APPROVISIONNEMENT EN VRAC GROS VOLUME POUR LIMITER LES LIVRAISONS
15/01/2019	S	16	MAPEI DYNAMON XTEND W130	TRANSPORTEUR A63 / D910	VRAC DECHARGEMENT PAR TUYAU	PAS CONSIDERE DANGEREUX PAS DE RISQUE D'INCENDIE		FLUIDIFIANT	2500 L	1250 L	VRAC	APPROVISIONNEMENT EN VRAC GROS VOLUME POUR LIMITER LES LIVRAISONS
15/01/2019	T	17	AD BLUE	TRANSPORTEUR A63 / D910	VRAC DECHARGEMENT PAR TUYAU			ANTI POLLUTION	1000 L	500 L	VRAC	LIVRAISON EN VRAC
15/01/2019	U	18	MAPEI FIBRES SYNTHETIQUES 12 MM	TRANSPORTEUR A63 / D910	SAC DECHARGEMENT PALETTE	PAS UNE SUBSTANCE NI 1 MELANGE DANGEREUX		FIBRES	240 KG	120 KG	CARTONS 24 KG	LIMITATION PRODUCTION BETON DECORATIF
15/01/2019	WYZ	19	TRANSMISSION 80 W 90	TRANSPORTEUR A63 / D910	BIDON DECHARGEMENT	NON CLASSE INFLAMMABLE MAIS PEUT BRULER		LUBRIFIANT	30 L	20 L	FUT 20 L	ENTRETIEN CONCESSIONNAIRE
15/01/2019	WYZ	20	QUAKER VERKOPUS 15W/40	TRANSPORTEUR A63 / D910	BIDON DECHARGEMENT	NON DANGEREUX SELON 1272 / 2008		LUBRIFIANT	60 L	40 L	FUT 40 L	ENTRETIEN CONCESSIONNAIRE
15/01/2019	WYZ	21	QUAKER GRAISSE	TRANSPORTEUR A63 / D910	BIDON DECHARGEMENT			GRAISSE CENTRALE	40 L	20 L	FUT 20 L	
15/01/2019	WYZ	22	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT	TRANSPORTEUR A63 / D910	BIDON DECHARGEMENT	RISQUE PRESUME POUR LA SANTE SI EXPOSITIONS REPETEES NOCIF EN CAS D INGESTION PAS DE RISQUE D'INCENDIE		LIQUIDE	1000 L	500 L	FUT 1000 L	REFUSER TOUTES SORTES D'APPROVISIONNEMENT MANUELLE : REPLACER LE FUT / PAS DE TRANSBORDEMENT / EPI / COUVERTURE DU CORPS TOTAL
15/01/2019	WYZ	23	MAPEI PROTEC PRO	TRANSPORTEUR A63 / D910	BIDON DECHARGEMENT	PAS CONSIDERE DANGEREUX PAS DE RISQUE D'INCENDIE		LIQUIDE	220 L	100 L	FUT 20 L	
15/01/2019	WYZ	24	PLURIGOSOL	TRANSPORTEUR A63 / D910	BIDON DECHARGEMENT	PAS CONSIDERE DANGEREUX PAS DE RISQUE D'INCENDIE		LIQUIDE	40 L	20 L	FUT 20 L	
15/01/2019	WYZ	25	CIMENT	TRANSPORTEUR A63 / D910	VRAC PULVERULENT	BRULURES CORROSIF IRRITANT		CIMENT	240 T	120 T	CITERNE 32 T	LIMITATION DE LA PRESSION DE DECHARGEMENT
15/01/2019	WYZ	26	AGREGATS	TRANSPORTEUR A63 / D910	VRAC	INERTE		SABLE / GRAVIER	2000 T	1500 T	SEMIE 32 T	DECHARGEMENT DIRECTEMENT EN TREMIE BETON



FICHE DES MATIERES 1ERE SUR LE SITE DE LABENNE

Un travail important est réalisé par l'agent de fabrication afin d'optimiser les approvisionnements (gestions des stocks). La structure en béton choisie pour cette nouvelle installation permettra de réduire considérablement les nuisances sonores engendrées par les structures métalliques. Les productions ont été recentrées sur des productions courantes, afin de limiter la multiplication des adjuvants.

Enfin, le service commercial a écarté les enlèvements sous centrale (enlèvement de 0.250 m3), pour favoriser les livraisons de camions complets, afin de limiter le flux de camions.

Modalités des transports :

Le site de Labenne, se situe entre l'autoroute A63 et la D910 (ex RN 10) à proximité de l'échangeur de Bennessse Marenne (40).

Les horaires habituels de chargement (et d'approvisionnement) du site de Labenne sont :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 11h00 et de 13h15 à 16h30.

Analyse technico-économiques des voies fluviale et ferroviaire d'approvisionnement matières 1eres :

produit	origine	Possibilité voie fluviale	Possibilité voie ferroviaire	observation
agrégats	Essentiellement montagne pyrénéenne (60 kms)	non	non	Les capacités de stockage sont incompatibles avec ces modes de transport. L'éloignement des sites de déchargement ne permet pas économiquement de retenir ce mode de transport.
ciment	Bassin de Navarre (120 kms)	non	non	Les capacités de stockage sont incompatibles avec ces modes de transport. L'éloignement des sites de déchargement ne permet pas économiquement de retenir ce mode de transport.
adjuvant	Centre France	non	non	Les capacités de stockage sont incompatibles avec ces modes de transport. L'éloignement des sites de déchargement ne permet pas économiquement de retenir ce mode de transport.

Transports des

Etant donné l'absence de justification technico-économiques, l'emplacement du site de Labenne s'intègre totalement dans le flux autoroutier de l'A63, et des dessertes de la base logistique Carrefour qui se trouve aux abords de notre zone industrielle.